



FONDATION DES LYS

ETABLISSEMENT PSYCHO-SOCIAL MÉDICALISÉ
ET APPARTEMENTS PROTÉGÉS

R A P P O R T
D ' A C T I V I T É S
2 0 2 0





SOMMAIRE

Manon Claverie : 2020, une année de défis et de nouveaux challenges	4
Données statistiques : Séjours 2020, profil des résidents	6
Christiane Bociou : Le dernier mot	10

2020, UNE ANNÉE DE DÉFIS ET DE NOUVEAUX CHALLENGES

Infirmière coordinatrice en soins infirmiers pendant une année, j'assume la fonction de responsable de secteur depuis septembre 2020.

Durant cette année et dans ce contexte d'adaptation permanente que nous avons tous connu, l'équipe pluridisciplinaire a mis en place toutes les procédures indispensables à la lutte contre la COVID 19, faisant ainsi cohabiter désinfection, gestes barrières et accompagnement. Le maintien de ce cadre sécurisé a permis aux jeunes résidents du foyer de se projeter dans un avenir meilleur.

Voici quelques mots sur l'actualité de l'année 2020.

2019, nous nous préparons à la fusion :

- La direction a pris sa place. Les instances administratives se coordonnent, la collaboration s'organise et permet d'articuler le travail sur les concepts d'accompagnement autour du partage de nos expériences.
- Dr Juan Lopez, médecin responsable de la Fondation du Levant, a collaboré activement avec l'équipe afin d'éclaircir les prises en charges et de clarifier les outils

qui permettront une orientation définitive vers le modèle du rétablissement.

2019, les améliorations :

- Motivée par la mise en route du dossier de soin informatisé en 2019, l'équipe a su en exploiter les outils afin d'optimiser les suivis socio-éducatifs et thérapeutiques au sein du foyer des Lys. La gestion des documents s'est organisée et les nouvelles procédures de distribution des traitements médicamenteux permettent de repérer précocement les difficultés d'adhésion des résidents, et ainsi de davantage (ou de mieux) les responsabiliser.
- L'utilisation de nouveaux outils tels que l'ELADEB (échelle lausannoise d'auto-évaluation des difficultés et des besoins) permet la construction conjointe des PPI (Projet individualisé) avec les résidents, les rendant acteurs de leur prise en charge et favorisant le travail en réseau.
- La création d'un défouloir et la mise en place de nouveaux ateliers, tels que l'art créatif et un groupe de parole sont venus renforcer la dynamique positive interne du foyer.



MANON CLAVERIE
Responsable du Foyer et des appartements des Lys

Les résidents :

Durant cette année 2020, les résidents du foyer des Lys ont su adapter leurs comportements et faire évoluer leurs objectifs, tenant compte des diverses mesures et directives liées à la situation sanitaire.

Ils ont su garder en tête et faire avancer leurs projets, trop souvent freinés par des fermetures d'établissements

partenaires, en s'appropriant de nouveaux outils tels que les visioconférences.

Enfin, dépassant une phase de colère liée aux contraintes sociales, ils ont su profiter de ces moments de pause pour construire des liens solides les uns avec les autres et renforcer la relation de confiance avec les intervenants.

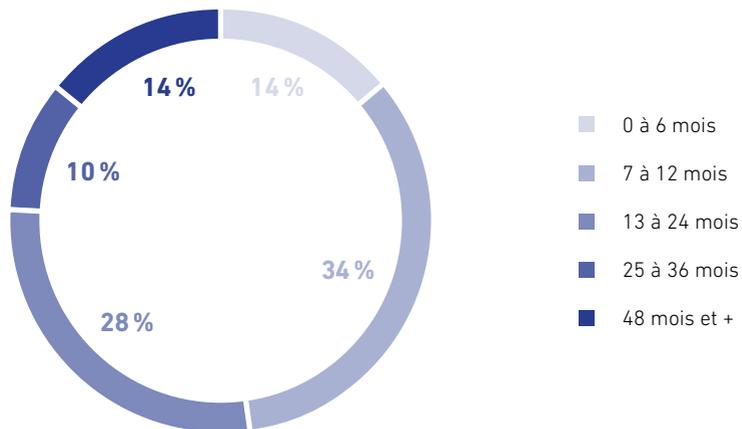
SÉJOURS 2020, PROFIL DES RÉSIDENTS

Données statistiques :

- 29 personnes étaient présentes au Foyer en 2020, 10 résidents étaient sortis.

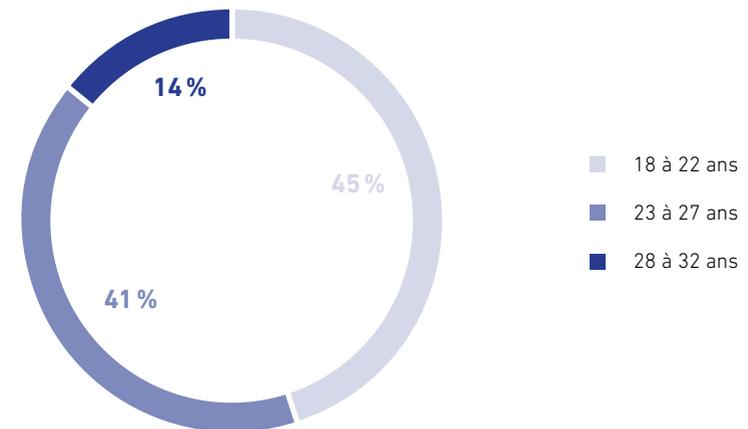
Durée de séjour des résidents	Mois	Nombre	%
	0 à 6 mois	4	14 %
	7 à 12 mois	10	34 %
	13 à 24 mois	8	28 %
	25 à 36 mois	3	10 %
	37 à 47 mois	0	0 %
	48 mois et +	4	14 %
	Total	29	100 %

Durée moyenne du séjours des résidents à leur sortie : **29.5 mois**



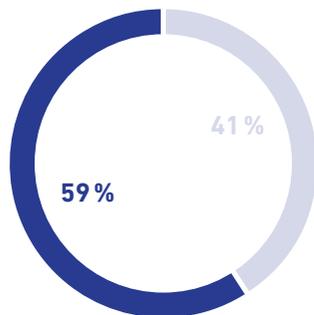
- La répartition par âge correspond à la spécificité du Foyer des Lys : l'accueil des 18-25 ans.

Répartition par âge des 29 résidents	Âge	Nombre	%
	18 à 22 ans	13	45 %
	23 à 27 ans	12	41 %
	28 à 32 ans	4	14 %
	33 à 37 ans	0	0 %
	38 à 42 ans	0	0 %
	43 ans et plus	0	0 %
	Total	29	100 %



- La répartition par genre montre une majorité d'hommes.

Répartition par genre des 29 résidents	Genre	Nombre	%
	Femmes	12	41 %
	Hommes	17	59 %
	Total	29	100 %

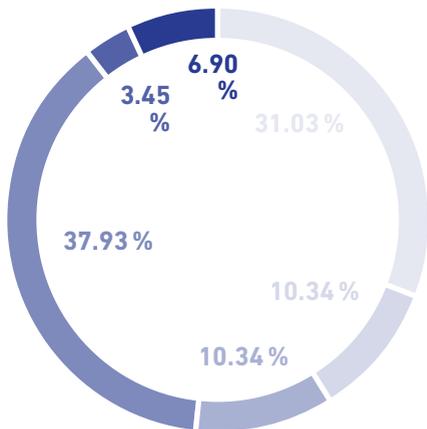


■ Femmes ■ Hommes



- Le nombre d'admissions depuis l'hôpital a été en forte baisse cette année.

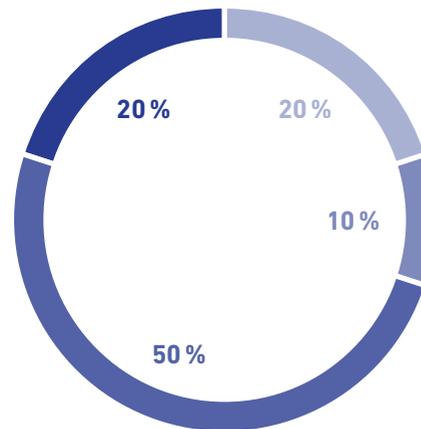
Provenance à l'entrée des 29 résidents	Provenance	Nombre	%
	Hôpital	9	31.03 %
	Foyer mineurs	3	10.34 %
	Foyer adulte	3	10.34 %
	Domicile	11	37.93 %
	Accueil d'urgence	1	3.45 %
	Prison	2	6.90 %
	Total	29	100 %



■ Hôpital
 ■ Foyer mineurs
 ■ Foyer adulte
 ■ Domicile
 ■ Accueil d'urgence
 ■ Prison

- Sur les 10 résidents sortis, seuls deux d'entre eux sont retournés à l'hôpital et 70% ont emménagé en appartement.

Destination à la sortie des 10 résidents	Provenance	Nombre	%
	Hôpital	2	20 %
	Foyer adulte	1	10 %
	Domicile	5	50 %
	Appartement protégés	2	20 %
	Autre	0	0 %
	Total	10	100 %



■ Hôpital
 ■ Foyer adulte
 ■ Domicile
 ■ Appartement protégés

LE DERNIER MOT

Cette année le Conseil de fondation a mis en place les mesures optimisant les ressources Lys-Levant en vue du rapprochement entre les deux fondations. Dans un premier temps, suite à des départs d'anciens membres, il a fallu élire de nouvelles personnes pour avoir un conseil de fondation complet. Nous avons eu la joie d'accueillir quatre nouveaux membres intéressés par la fondation et prêts à participer aux réunions.

Pour le foyer, l'année 2020 a débuté avec l'arrivée d'un nouveau responsable de site. Il n'a pas eu la tâche facile puisque la Covid s'est déclarée et que l'organisation du foyer a dû s'adapter aux nouvelles directives émises par le canton. La direction du Levant a mis en place des mesures sanitaires nécessaires à la protection des résidents et des collaborateurs.

Les réunions du Conseil ont pu avoir lieu en présentiel lorsque les mesures le permettaient et en visioconférence lorsque cela n'était pas possible.

Il était intéressant d'avoir une analyse des infrastructures du foyer et l'évaluation du potentiel immobilier avant la fusion. Le Conseil a confié cette tâche à

un bureau d'architecte qui travaille également avec le Levant, ceci par souci de cohérence. Comme les travaux seront échelonnés dans le temps, le Levant prendra la suite de la conduite des réflexions. Selon les propositions émises par le bureau d'architecte, le Conseil a décidé de réaliser les travaux prioritaires et sécuritaires qui devaient être réalisés rapidement. Les travaux plus importants qui touchent à l'assainissement, la modernisation et à l'extension du patrimoine seront évalués, par la suite, par le Levant.

Le Conseil de fondation a accepté le principe de la fusion ainsi que le projet de contrat élaboré par le cabinet d'audits Ernst & Young. La proposition de contrat a été acceptée par l'autorité de surveillance. La Direction générale de la cohésion sociale a soutenu cette démarche et nous a apporté ses conseils.

Le Conseil a entériné la fusion le 30 mars 2021 avec effet au 1er janvier 2021.

Christiane Bociou

Présidente de la Fondation des Lys





PS: vous trouverez quelques mots au sujet de la fusion avec la Fondation des Lys dans le rapport annuel du Levant. Je tiens à remercier toute l'équipe ainsi que le Conseil de la Fondation des Lys pour leur engagement durant cette période de transition.

Et je souhaite la bienvenue à tous les collaborateurs du Foyer et des appartements des Lys.

Pascal Dubrit

Directeur général
de la Fondation du Levant



Fondation des Lys

Établissement psycho-social
médicalisé et appartements protégés

Chemin des Lys 18

CH-1010 Lausanne

Tél. +41(0)21 657 08 41

info@fondalys.ch • www.fondalys.ch

